

des mutuelles d'assurance de bateaux de la région comprise entre Charleroi et Thulin ont décidé de verser aux agents en donnez la caution exigée.

Celle-ci est de 3,500 fr. auquel pour les bateaux en bois et de fer, lequel sont en fer il faut ajouter 4 francs. Celle-ci doit être fournie, à partir du 1^{er} janvier prochain par les propriétaires des bateaux.

Tes cinq sociétés mutuelles qui ont pris cette décision ne l'appuieront qu'en faveur des bateaux appartenant à leurs membres qui sont un nombre de quinze cents. Les bateaux assurés sont ceux étrangers ou français devant fournir eux-mêmes la caution, car il est peu probable que leurs assureurs fassent la garantie.

M. Walthery, député de Thulin, a posé, à propos de la mesure dont il s'agit, une question à M. le ministre des finances.

Il a alors répondu que la domine française persiste dans ses exigences.

La dotation du comté de Flandre. — A la fin de la dernière séance, la chambre a été appelée par l'ordre du jour à la discussion des articles concernant la dotation du comté de Flandre.

Cette dotation combinée par les représentants socialistes, a été vigoureusement vengée par le chef du cabinet, M. de Smet de Naeyer. La droite a applaudi le ministre qui invainquit la révolte.

M. Denbun ayant dit que le comté de Flandre ne méritait pas l'argent qu'il avait obtenu à l'ordre.

La Chambre s'est alors réunie au 17 janvier.

Bruxelles. — Un ouvrier qui tenta d'assassiner son patron.

Vendredi, vers cinq heures du soir, un ouvrier du nom de Joseph Calu, âgé de 22 ans, travaillant dans les ateliers de M. Charles, boulevard du Jardin Botanique, a tenté de tuer le contremaître Joseph Vandervelde, en tirant sur lui un coup de revolver. Ce dernier ne fut pas atteint.

Le meurtrier, arrêté et interrogé, a déclaré avoir voulu se venger de Vandervelde qu'il considère comme responsable de la mort de son patron.

Bruxelles. — Un domine de bouchonage. — Une rencontre sanglante a eu lieu dans la nuit de vendredi entre gardes et brasseurs dans les bois de Seneffe entre Gouy et Héron. Ces derniers déchargeaient leurs fusils, les brasseurs ripostèrent et une balle atteignit l'un des fusiliers qui mourut sur place. Il a été relevé mourant. Ses compagnons sont sur le point de l'emmener à l'hôpital.

Liege. — Une usine incendiée. — Vendredi soir, vers dix heures, le feu s'est déclaré dans les importants ateliers de MM. Lasonge et Cie, plombiers zinciers, rue de Wauw.

Toute la partie supérieure du bâtiment a été détruite. Les dégâts sont évalués à plus de 50,000 francs.

Charleroi. — Les charbonnages refusent l'augmentation des salaires.

Le congrès des mineurs a voté en ordre du jour invitant les mineurs à préparer les mesures nécessaires pour faire la grève dès que le comité en donnera le signal.

Roulers. — Une affaire de dérobements. — Le justice s'est prononcé favorablement pour la condamnation au prisonnement des frères Moerman, à Roulers, et qui sont évalués à environ 4,000 francs. L'autre, un certain G. V., a pris la fuite. Son signallement a été transmis dans toutes les élections.

Pusselghem. — Tué par une gêneuse. — Un affranchi a été arrêté à 400 mètres de son logement à Pusselghem, dans le dos d'un coup de carabine à une gêneuse, qui lui transperça presque littéralement le corps. Le malheureux n'a pu faire à succomber aux suites de cette terrible blessure.

Veurne. — Un infanticide. — Descendu du parquet, — Il n'est battu dans la commune de Veurne, près de West-Vlaanderen, d'un terrible infanticide commis par une jeune personne de l'autorité. Le parquet mis au courant de cette sinistre a ouvert une enquête.

On attend à des arrestations.

Willebroeck. — Suicide d'un officier. — On se rappelle qu'il y a quelques jours, un officier du régiment de l'Ours, dans les rues Félliart et Saint-Antoine, pour passer à l'heure, s'était suicidé en se jetant dans le canal de Willebroeck.

A la suite de cette triste affaire, le parquet vient de faire, avec l'accord de l'officier qui avait été tué, un examen à l'hôpital militaire de Malines et que, trompant la surveillance dont il était l'objet, il s'était enfui pour aller se jeter dans le canal de son cours.

Courtrai. — L'ingénieur de l'arrondissement. — Par suite de la réorganisation du service technique provincial de la Flandre occidentale, la députation permanente vient de nommer M. A. Vantomme, ingénieur de l'arrondissement de Courtrai.

Courtrai. — La stolaire aphète. — Devant les progrès réalisés par la stolaire aphète, M. le gouverneur de l'arrondissement a écrit à l'assemblée un arrêté interdisant à Courtrai, jusqu'à disposition ultérieure, la tenue du marché des animaux appartenant aux espèces bovine, porcine et ovine.

Le marché aux bêtes de boucherie, appartenant aux mêmes espèces, peut autorisé dans halles ville sous les conditions suivantes.

Incendie alarmé par un chat. — Pendant une courte absence d'un ouvrier de fabrique, Constant Verhaeghe, le chat de la maison étant monté sur la table, renversa la lampe allumée. Le feu se communiqua rapidement au mobilier.

Grâce à de promptes secours, les pertes se réduisirent à 2,000 francs.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Un grand nombre d'amateurs colombophiles s'est rendu ce week-end au cercle Union, café Pandore, rue Pasteur, pour admirer la belle exposition organisée par la Société Roubaisienne.

Les membres du jury étaient MM. Deaux, Oscar Blah et Delbarre, présidents de la Fédération Roubaïsienne, du Cercle et de la Fraternité. Les prix ont été attribués comme suit :

Males vieilles : ter pris, E. Dujardin. — Ecailles claires : ter pris, E. Dujardin. — Ecailles noires : ter et 2e, E. Broways. — Roux : ter, E. Broways. — Couleurs diverses : ter et 2e, H. Dujardin. — Femelles vieilles bleues : ter, Léon Debuy. — 2e, E. Broways. — Ecailles claires : ter, P. Duceau. — Ecailles noires : ter, H. Dujardin. — Couleurs diverses : ter, E. Broways. — Femelles vieilles bleues : ter, E. Broways. — Roux : ter, H. Dujardin. — Couleurs diverses : ter, P. Dufau. — Femelles bleues : ter, H. Salentijn. — Ecailles claires : ter, H. Vandewiele. — Femelles noires : ter, H. Vandewiele. — Roux : ter, E. Broways. — Couleurs diverses : ter, H. Vandewiele.

La première exposition ainsi que tout le faisait prévoir a obtenu un succès, malgré une forte concurrence organisée préalablement et résultant également très suivies.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous dimanche après-midi, à 10 heures et demie, chez M. H. Dujardin, estimé au Marché aux bestiaux, pour assister à une impressionnante partie de coqs qui était organisé contre les sociétés de Bourges et de Cambrai. Il s'agissait d'un beau 3 en 5 pour 100 fr. avec paires de plastron et de poitrine. Les adversaires étaient réservés des coqs choisis pour combattre et perdus deux et cinquante paires, la troisième et perdus deux et cinquante paires, et perdu une partie n'a pas été décidée. En conséquence partie nulle.

Après la partie du Marché aux bestiaux, le combat fut reporté dans la partie de l'Esplanade, où il fut également très suivis.

Le résultat fut à l'avantage de la société de Lille, qui obtint une victoire de 12 à 3 pour 50 francs. Des excellents combats ont été mis au jeu, aussi l'animosité et la grande envie de faire.

La société de Lille a gagné les trois parties.

La récompense fut de 45 francs.

La récompense fut de 45 francs